

Admission à la vérification de compteurs d'énergie thermique et de compteurs d'eau chaude

de 22 juin 2004

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Engelmann Sensor GmbH, Wiesloch (D)

Requérant: Nordwestdeutsche Zählerrevision, Bad Laer (D)



Capteur hydraulique en tant que sous-ensemble d'un compteur d'énergie thermique.

Type: EAS...

Fabricant: Kamstrup A/S, Skanderborg (DK)

Requérant: Kamstrup A/S, Skanderborg (DK)



Compteur d'énergie thermique complet.

Type: MULTICAL 401

Fabricant: Gas- und Wassermesserfabrik AG, Lucerne (CH)

Requérant: Gas- und Wassermesserfabrik AG, Lucerne (CH)



Capteur hydraulique en tant que sous-ensemble d'un compteur d'énergie thermique.

Type: MTW3, MTH3

4 juin 2004

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz